

GROUPE DES ÉLUS
RASSEMBLEMENT CITOYEN,
DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES
VILLE DE GRENOBLE

UN AN AU SERVICE DES GRENOBLOIS

LES ENGAGEMENTS TENUS - LES RÉALISATIONS EN COURS - LES PROJETS À VENIR

GRENOBLE, TERRE D'INNOVATION...

*DES ELUS QUI TIENNENT
LEURS ENGAGEMENTS !!!*

*C'EST ÇA, LA VRAIE
INNOVATION !!!*



CLÉP'12.

1 AN D'ACTION, AVEC VOUS !

EDITO

Déjà un an au service des Grenobloises et des Grenoblois ! Une année passionnante et de multiples chantiers lancés. L'occasion d'un premier bilan d'étape sur les engagements tenus, les projets en cours et les réalisations à venir. Un bilan, certes non exhaustif en 12 pages, mais un bilan lucide, sans taire les difficultés... ni le plaisir d'agir au service de tous. Avec une majorité soudée, plurielle et motivée, avec des services municipaux compétents et volontaires, et surtout avec les habitants eux-mêmes.

Chaque jour, nous œuvrons pour construire « une ville pour tous », tournée vers les Grenoblois et leur avenir. Une ville en transition pour construire des solutions face aux multiples crises imbriquées : sociales, économiques, écologiques et démocratiques. Une ville en transition : citoyenne, durable, solidaire et émancipatrice. Une ville où il fait bon vivre dans chaque quartier, respectueuse de son environnement, attentive à ceux qui affrontent les difficultés du quotidien.

Nous l'avons dit, Grenoble n'a pas vocation à devenir un « laboratoire politique » et ses habitants des cobayes ! Mais de fait, Grenoble participe, avec d'autres villes en France et dans le monde, à montrer que les solutions existent et qu'elles partent bien souvent d'expériences et d'expertises locales. Elle participe à montrer que les outils démocratiques peuvent être vivants et porteurs de cohésion pour peu que les élus acceptent d'être bousculés, qu'ils acceptent d'abandonner une part de pouvoir, en reconnaissant d'autres « légitimités démocratiques » que le seul verdict des urnes.

Comme nous le craignons, le gouvernement a poursuivi sa politique récessionniste en diminuant fortement les moyens alloués aux collectivités territoriales. En 2015, la baisse des dotations de l'Etat à la ville de Grenoble a représenté plus de 5 millions d'euros... soit l'équivalent d'une école ! Avec des milliers d'autres communes, nous allons continuer à agir avec force, localement et nationalement, car nous refusons de devenir les relais d'une logique mortifère qui conduit déjà à l'aggravation du chômage dans tous les territoires.

Au 1er janvier 2015, nous sommes passés en métropole, une intercommunalité aux compétences élargies. Nous avons exprimé nos réserves lors du débat parlementaire sur la méthode choisie. Aujourd'hui, nous sommes dans une démarche constructive afin de renforcer les solidarités entre territoires et la démocratie à la Métro. Logement, transport, vie économique locale ou partage des grands équipements, il y a du sens à agir à l'échelle de l'agglomération.

Nous, élus du Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes, avec tous les Grenoblois qui participent au dynamisme de leurs quartiers, leurs écoles, leurs associations, travaillons au quotidien pour mobiliser l'intelligence collective et libérer les énergies.

AVEC VOUS, GRENOBLE CHANGE !

LES 42 ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Eric PIOLLE
Maire de Grenoble



Elisa MARTIN
Parcours éducatifs
Tranquillité publique



Hakim SABRI
Finances



Kheira CAPDEPON
Personnes âgées -
Politique
intergénérationnelle



Bernard MACRET
Solidarités
internationales



Corinne BERNARD
Cultures



Sadok BOUZAIENE
Sport



Laurence COMPARAT
Open Data -
Logiciels libres



Emmanuel CARROZ
Egalité des droits
Vie associative



Marina GIROD DE L'AIN
Evaluation et
prospective



Thierry CHASTAGNER
Secteur 5 -
Sécurité civile



Mondane JACTAT
Santé -
Politique de
prévention



Pascal CLOUAIRE
Démocratie locale
Economie de
proximité



Laetitia LEMOINE
Secteur 3



Alain DENOYELLE
Action sociale



Lucille LHEUREUX
Espaces publics -
Nature en ville



Vincent FRISTOT
Urbanisme -
Transition
énergétique



Catherine RAKOSE
Secteur 6



Fabien MALBET
Ecole - Patrimoine
scolaire



Maud TAVEL
Personnel -
Administration
générale



Jacques WIART
Déplacements -
Logistique urbaine



Antoine BACK
Secteur 2



Olivier BERTRAND
Animations



René DE CEGLIE
Secteur 4



Salima DJIDEL
Restauration -
Alimentation locale
et biologique



Christine GARNIER
Accessibilité



Martine JULLIAN
Patrimoine
historique -
Mémoire



Pierre MÉRIAUX
Tourisme et
Montagne



Yann MONGABURU
Intercommunalité



Anne-Sophie OLMOS
Contrôle de
gestion externe



Sonia YASSIA
Secteur 1



Maryvonne BOILEAU



Marime BOUILLON



Alan CONFESSON



Claude COUTAZ



Suzanne DATHE



Claus HABFAST



Claire KIRKYACHARIAN



Raphaël MARGUET



Bernadette RICHARD-FINOT



Jérôme SOLDEVILLE



Guy TUSCHER

Crédits photo : Ville de Grenoble

Pour prendre contact avec les élus du Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes :

Par mail : grenoble.rcge@grenoble.fr

Par téléphone : 04 76 76 33 22

Par courrier : Groupe des élus RCGE / 11, boulevard Jean Pain / 38021 Grenoble Cedex 1

NOUVELLE EQUIPE, NOUVELLES PRATIQUES

Conformément à ses engagements, la nouvelle équipe municipale a mis en place de nouvelles pratiques : sobriété du train de vie, diffusion du conseil municipal en ligne, critères et transparence pour l'attribution des subventions sont autant de changements qui ont transformé la Mairie en seulement un an.

UN TRAIN DE VIE REVU À LA BAISSÉ

Depuis les dernières municipales, les Grenoblois n'ont pas gagné que des élus à vélo mais bien toute une équipe portant dans son ADN la nécessité d'une gestion rigoureuse de l'argent public. Les élus ont ainsi revu leur train de vie à la baisse, à commencer par le montant global de leurs indemnités réduit de 25% (soit une économie d'1,75M€ sur le mandat). Sans oublier le reste.

- 15 voitures de fonction

Le reste, ce sont les 15 voitures de fonction dont ils se sont séparés pour une économie de 45 000€ sur l'année 2014. « On est passé d'un parc de 21 automobiles à 6 aujourd'hui » nous explique Maud Tavel, adjointe à l'Administration générale. Le reste, ce sont aussi ces lignes du budget 2015 qui démontrent l'ampleur de l'effort.

- 1M€ pour la communication

Entre le budget 2014 voté par l'ancienne majorité et le budget 2015 construit par les élus du Rassemblement, on constate ainsi une réduction de 10% des frais de réception, de 15% des frais de voyages et de déplacement... Quant au budget communication, il est en baisse d'1M€ sur la même période !

-25%

La baisse des indemnités des élus votée par le seul Rassemblement !

-15

voitures pour les élus qui privilégient désormais le vélo !

-1M€

La baisse du budget communication de la Ville entre 2014 et 2015 !

FOCUS SUR

UNE AUTRE CONCEPTION DES TEMPS FORTS QUI RASSEMBLENT

Terminés les traditionnels garden-partys du 14 juillet et vœux coûteux au Palais des Sports ! Désormais, à Grenoble, la fête nationale se célèbre autour d'un pique-nique citoyen et la nouvelle année autour d'un vin chaud en plein air. Avec une volonté de faire plus sobre, moins cher et plus convivial tout en rendant accessible au plus grand nombre. Le bilan 2014 aura été positif avec plus de 2 000 Grenoblois présents à chacune de ces festivités.



QUESTION À

Raphaël Marguet
Conseiller municipal



ÊTRE ÉLU : UN TRAVAIL OU UN ENGAGEMENT ?

Les 42 élus du Rassemblement partagent une idée commune de ce que doit être la politique : un engagement ! D'ailleurs, d'une manière générale, nous ne sommes pas des « professionnels de la politique » et nombreux sont ceux qui ont fait le choix de conserver leur métier tout en assumant leur mandat. Cet engagement est le même pour tous, motivé par la volonté de servir au mieux les Grenoblois, l'intérêt général et de bâtir des politiques publiques répondant à leurs attentes. Certains ont voulu faire croire que nous étions des « amateurs ». Quand on constate leurs échecs, tant locaux que nationaux, ce n'est pas très crédible ! La politique doit être un engagement et ne doit pas nourrir des ambitions et des carrières personnelles. La gestion de la cité, c'est l'affaire de tous !

LES OUTILS DU WEB 2.0 AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE

Mettre le numérique au service de la démocratie et de la citoyenneté est une de nos ambitions. Pionnière en France, Grenoble est la seule ville à avoir confié une délégation comprenant l'ouverture et la transparence des données publiques à une adjointe, Laurence Comparat.

Le CM en ligne...

Conformément à nos engagements, la retransmission en direct sur le net des conseils municipaux (CM) a été mise en place dès le premier CM du

mandat. « Les citoyens sont également nombreux à suivre le CM en différé grâce aux vidéos systématiquement archivées sur le site grenoble.fr; sous une licence permettant leur libre réutilisation tout en protégeant les droits des personnes filmées » rappelle Laurence Comparat. « La Ville de Grenoble a également autorisé les groupes politiques à utiliser les vidéos sur leur supports de communication, donnant ainsi une visibilité particulière aux expressions des élus. Des enseignants et des chercheurs des universités grenobloises utilisent ces ressources numériques pour alimenter leurs cours et analysent cette démocratie 2.0 ».

... au profit de tous !

Cet accès accru aux débats municipaux s'inscrit dans une volonté globale de large accès aux informations et aux données publiques. Une page « données publiques » recense sur le site internet de la Ville de Grenoble les nombreux documents et données

Depuis le 4 avril 2014, le conseil municipal est diffusé en ligne sur

Grenoble.fr

Rendez-vous chaque mois dès 18h pour plonger au coeur du débat public !



déjà disponibles en ligne : délibérations, effectifs scolaires, évaluations, documents d'urbanisme, etc. De plus en plus, ces documents sont proposés dans des formats ouverts et exploitables par les internautes (csv) et pas seulement en PDF consultable.

Un portail open data pour la rentrée 2015

Il ne s'agit là que d'une « mise en bouche ». Prochaine étape : le portail dédié aux données publiques (open data), que la Ville de Grenoble, la Métro et le SMTC ont conjointement décidé de mettre en place à la rentrée

2015. Ce portail, actuellement en phase de test, sera une ressource autant pour la transparence de la vie publique que pour les acteurs du territoire. L'enjeu est en effet que les citoyens, entreprises, associations, chercheurs, journalistes, artistes... s'emparent de ces données pour proposer des analyses, des outils ou services à l'ensemble de la collectivité, faisant ainsi de ces informations publiques de véritables biens communs. L'impatience de ces acteurs à accéder à ce portail augure bien de la capacité de Grenoble à réussir ce défi !



VERS UNE VILLE PLUS HUMAINE ET PLUS VERTE

Bâtir une ville à taille humaine où il fait bon vivre, c'est l'une des priorités des élus du Rassemblement. La nouvelle majorité s'est engagée dès le début du mandat vers la fin des projets démesurés pour se concentrer sur l'essentiel : développer des logements et un urbanisme de qualité, mettre en valeur l'identité de chaque quartier, concevoir l'espace public comme un lieu à partager et où se rencontrer (et pas seulement des « tuyaux » pour gérer les flux), développer la végétalisation partout, et surtout travailler avec les Grenoblois pour construire ensemble la ville de demain.

ENTRE CONCERTATIONS ET NOUVEAU PLU : L'URBANISME GRENOBLOIS CHANGE DE VISAGE

La remise à plat du projet Esplanade porté par l'ancienne majorité avait été l'un des engagements forts du Rassemblement pendant la campagne municipale. La refonte de ce dossier s'inscrit dans une nouvelle vision de l'urbanisme qui prévaut désormais sur tout Grenoble : un urbanisme à taille humaine, co-construit avec les habitants.

Un nouveau PLU pour en finir avec la démesure

Terminé les tours de l'Esplanade qui auraient sacrifié le paysage et les perspectives sur la Bastille au profit d'une entrée de ville dont la verticalité aurait été un "hommage aux montagnes" (sic) ! Si le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), voté lors du conseil municipal du 15 décembre 2014, se veut ambitieux, c'est bien dans la bonne intégration des formes urbaines et non dans celui de la démesure architecturale. Servant de base à toute nouvelle construction sur le territoire grenoblois, le PLU privilégie désormais l'insertion urbaine des projets grâce à un abaissement des hauteurs maximales (à 33m). Cette nouvelle réglementation permet ainsi de préserver



davantage l'identité des quartiers et le visage de la ville. Le tout en fixant des objectifs ambitieux en matière de logement social (30 à 40% sur les nouveaux projets de ZAC) et durable (20% de consommation d'énergie en moins par rapport à la Réglementation Thermique 2012 pour tout nouveau logement).

Construire Grenoble avec les Grenoblois

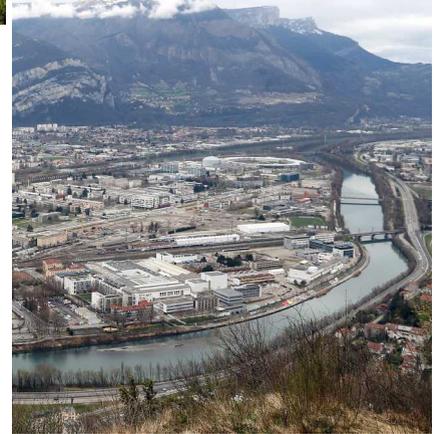
Avec la volonté globale de renouer le dialogue avec les habitants, la

municipalité fait essaimer des ateliers de concertation sur les sites engagés dans un processus de renouvellement urbain (Mistral, Villeneuve...). Cette nouvelle manière de faire a vocation à s'approfondir durant tout le long du mandat. Certains projets de plus petite échelle dynamisent également ce renouvellement démocratique (Voir pages 6-7).

EN BREF

ZAC PRESQU'ÎLE : LES GRENOBLOIS ÉCONOMISENT 23M€ !

Faire mieux avec moins, c'est possible ! Lancée en 2008, l'opération ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Presqu'île reposait sur une participation très importante de 108,9M€ de la Ville. Une étude financière demandée par la nouvelle majorité a permis de dégager des marges de manœuvre sur l'ensemble de l'opération à périmètre constant. Résultat : suite à ce premier exercice, la Ville économisera 23M€ sur la ZAC Presqu'île et recherche activement d'autres sources d'économies.



EN BREF

L'ANIMAL EST DE RETOUR EN VILLE !

Moutons-tondeuses à la Bastille, police à cheval dans le Parc Mistral, buses chasseuses de corneilles autour du Stade des Alpes... En une année, l'animal a fait un retour remarqué à Grenoble pour le bonheur des petits comme des plus grands. Derniers venus, en mars 2015, des ânes Gris de Provence ont rejoint les pentes de la Bastille et le Parc Paul Mistral. Des expérimentations à pérenniser !



LA NATURE PARTOUT DANS LA VILLE

Des érables griseum à la place de certains panneaux publicitaires, des arbres fruitiers dans le parc Vallier, des fraisiers place Marval et cour Romanet... En une année, le végétal a regagné du terrain à Grenoble. Cette reconquête aux vertus tant écologiques qu'esthétiques et sociales n'aurait pu se faire sans le concours des Grenoblois !

Impliquer les Grenoblois dans la végétalisation

Le dispositif « Jardinons nos rues » est le fer de lance de cette volonté citoyenne de reconquête du vert sur le béton. Depuis octobre 2014, ce programme expérimental permet à tout habitant de réaliser des plantations sur l'espace public avec l'aide et l'accompagnement du service des espaces verts (en pied d'immeuble par exemple). Toutefois, pas question d'en rester là : il faut aujourd'hui accompagner toutes les initiatives citoyennes ! Ainsi, en décembre 2014 et pour la première fois dans la ville, un verger collectif a été planté par un groupe d'habitants parc Vallier. Quant aux espaces

publics réaménagés avec les Grenoblois, ils sont de plus en plus nombreux à voir fleurir des fraisiers, groseilliers, framboisiers et autres plantes aromatiques à la demande des riverains.

« Un intérêt à la fois écologique et social »

Pour Lucille Lheureux, adjointe aux Espaces publics et à la Nature en ville, « la végétalisation présente un intérêt à la fois écologique et social. Écologique puisqu'elle permet le développement de la biodiversité et l'implantation de capteurs naturels de CO2 en ville ainsi que la limitation de la chaleur l'été. Social car, en y associant les Grenoblois, elle permet de tisser de nouveaux liens entre voisins volontaires pour cultiver une parcelle de leur ville. »

+522 arbres
dès la première année de mandat

Pour la première fois depuis 15 ans, le nombre d'arbres plantés est supérieur au nombre d'arbres abattus à Grenoble !

+1,6 hectares
d'espaces verts

Depuis le début du mandat, la nature gagne du terrain à Grenoble !



UN AIR PLUS SAIN POUR UNE VILLE QUI RESPIRE

Pour réduire les pollutions et assurer aux habitants une meilleure qualité de l'air, une politique volontariste est désormais pensée à l'échelle de l'agglomération sous l'impulsion des élus du Rassemblement. Ville de Grenoble, Métropole et SMTC travaillent main dans la main pour trouver des solutions globales et agir concrètement contre ce qui rend notre air trop souvent dangereux pour la santé.

REPENSER NOS DÉPLACEMENTS



Nos modes de déplacement ont un impact direct sur la qualité de l'air que nous respirons. C'est pourquoi Ville et Métropole travaillent de concert pour proposer des alternatives au « tout voiture », améliorer le réseau des transports en commun et rendre accessibles, sûrs et agréables les cheminements cyclistes et piétons.

Faire bien plus pour le vélo

Multiplication par 6 du budget vélo (2,5 M€ en 2015 contre 400 000 € en 2014), c'est ce qu'a annoncé la Métropole lors de la présentation de son budget en décembre dernier. « Cette augmentation est un signal politique fort qui bénéficiera à toute l'agglomération » déclare Yann Mongaburu, vice-président aux Déplacements et

président du SMTC. « Elle nous permet dès aujourd'hui d'investir dans des aménagements structurant : installation d'arceaux, travail sur la discontinuité des itinéraires cyclables et bientôt mise en place de véritables autoroutes à vélo (voir plus bas) ». Avec pour objectif celui défini lors de la campagne et par les associations : le triplement de la pratique du vélo d'ici 2020.

Développer des transports en commun pour tous

Le son de cloche est différent du côté des transports en commun. Avec l'annonce de la baisse de 13 M€ de la participation 2015 du Conseil général, le SMTC a vu rouge en décembre dernier. Et malgré cette perte importante pour son budget, le

SMTC garde le cap tant sur la tarification solidaire que sur la gratuité ciblée. A l'heure actuelle, une étude sur le taux d'effort des ménages pour leur budget transport est en cours avec la CAF. Cette étude nous permettra de cibler précisément les publics pour lesquels proposer la gratuité.

Repenser la logistique urbaine

Autre enjeu pour rendre l'air plus respirable : le trafic poids lourds. « Un plan d'action a été adopté par la Métropole en janvier 2015 pour améliorer le transport de marchandises » rappelle Jacques Wiart, adjoint aux Déplacements et à la Logistique urbaine. « Ce dernier représente 11% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'agglomération. Nous avons proposé des solutions multiples dont notamment l'élaboration d'un schéma des aires de livraison ou encore le lancement d'une étude pour la création d'un centre de distribution urbaine ».

A VENIR - Un travail de fond pour rendre la ville accessible et agréable à tous : enfants, personnes âgées, familles... Cela passera par l'apaisement des vitesses, la multiplication des zones piétonnes (qui est également favorable aux commerces de proximité), l'amélioration du stationnement, le développement de l'auto-partage et du co-voiturage...

FOCUS SUR

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN LORS DES PICS DE POLLUTION

Pour être réellement efficace lors d'un pic de pollution, la gratuité des transports en commun doit être associée à la circulation alternée. C'est la condition *sine qua non* pour reporter les automobilistes vers le tram et le bus. Or, c'est au Préfet de décider la mise en place de cette mesure. Le pic de pollution parisien du mois de mars 2015 a démontré que l'Etat est toujours frileux lorsqu'il s'agit de limiter la circulation automobile ! En attendant que le Gouvernement prenne ses responsabilités en légiférant sur une circulation alternée automatique, nous espérons que le travail qui a débuté avec le nouveau Préfet de l'Isère permettra au Département de prendre une longueur d'avance sur le reste du pays. La gratuité des transports en commun lors des pics sera alors efficace et mise en place.

EN SAVOIR +

A CHAQUE SAISON SA POLLUTION

Dans l'agglomération, la pollution de l'air est principalement le fait de deux types de polluants : les NO₂ (oxydes d'azote) et les PM₁₀ et PM_{2,5} (particules fines). Les NO₂ sont principalement émis par le trafic automobile et poids lourds. Ce gaz à effet de serre irritant pour les bronches est responsable de la majorité des pics de pollution en été. Les PM₁₀ et PM_{2,5} (émises par le trafic, l'industrie et à 60% par le chauffage au bois l'hiver) sont responsables de la plupart des pics hivernaux. Elles pénètrent en profondeur dans les bronches et peuvent transporter des composés cancérogènes.

En 2016, à la demande des élus de la nouvelle majorité métropolitaine, Air Rhône-Alpes (responsable des mesures de la qualité de l'air sur toute la région) intégrera dans ses études les PM_{2,5}. Plus néfastes encore que les PM₁₀ car plus fines, ces particules pénètrent jusqu'aux alvéoles pulmonaires. Leur prise en compte permettra de mener des actions plus offensives en matière de qualité de l'air et de santé publique notamment sous la houlette de Mondane Jactat, adjointe à la Santé.

SE CHAUFFER AUTREMENT ET ISOLER LES LOGEMENTS

Plus de 43% des émissions de particules fines dans l'agglomération proviennent du chauffage au bois des particuliers. Ce taux peut même monter à 75% l'hiver ! C'est pourquoi la Métropole a décidé de prendre le problème à bras le corps. Avec sa campagne « De quel bois je me chauffe », une première étape a été franchie pour informer la population et la former aux bons gestes. La seconde sera bientôt mise en œuvre. Elle permettra, par le biais d'un fond de reconversion, d'aider les ménages à abandonner leur vieux chauffage au bois pour un nouveau plus économe et moins polluant.

Qui parle chauffage parle aussi isolation. Et alors que s'achève la première campagne « Mur/Mur » (qui a profité à près de 5 000 logements entre 2000 et 2015), la Métropole prépare la suite avec Mur/Mur 2. Pour rappel, Mur/Mur permet aux copropriétés les plus vulnérables sur le plan énergétique de bénéficier d'une aide financière pour leur isolation par l'extérieur. Cette aide peut atteindre 90% du coût des travaux pour les ménages les plus modestes. Une mesure écologique donc, mais également sociale !

Pour Jérôme Dutroncy, vice-président Métro à l'Environnement, à l'Air, au Climat et à la Biodiversité, « la Métropole a été précurseur d'actions envers la rénovation thermique de l'habitat et souhaite désormais amplifier son action vers les sources prépondérantes de pollution. Elle mettra tout en œuvre pour atteindre d'ici 3 à 5 ans des résultats probants en matière d'amélioration de la qualité de l'air dans l'agglomération tout en aidant les populations en précarité énergétique ».

DE QUEL BOIS JE ME
CHAUFFE ?

Mal utilisée, ma cheminée peut polluer !



Faites le test sur :

www.chauffagebois.lametro.fr

EN BREF

AUTOROUTES À VÉLO : C'EST POUR BIEN TÔT !

Après avoir conquis les pays du Nord de l'Europe, les premières autoroutes à vélo verront bientôt le jour à Grenoble. C'était un des engagements du Rassemblement et ça sera une première en France ! La concertation engagée le 29 avril avec les habitants devrait conduire aux premières réalisations dès l'automne 2015. Avec pour objectif la création de deux axes Est-Ouest et Nord-Sud dédiés et pensés pour les cyclistes !

LE SMTC MET SES VIEUX DIESEL AU PLACARD

Le programme d'acquisition 2015-2016 du SMTC prévoyait initialement l'achat de 146 bus, dont 38 bus standards Diesel. Pour accélérer la mise en service d'un matériel roulant moins polluant, le syndicat mixte a décidé de revoir le cahier des charges de la commande pour privilégier des véhicules hybrides.

CONSTRUIRE LE GRENOBLE DE DEMAIN AVEC LES GRENOBLOIS !

QUESTION A

LAETITIA LEMOINE

Adjointe au Secteur 3



C'EST QUOI, LA CO-CONSTRUCTION ?

Co-construire, c'est construire avec les habitants. C'est les associer, dès le départ, à l'élaboration commune de solutions et à leur mise en œuvre conjointe. Co-construire a précisément pour but d'essayer de fonder des bases nouvelles, en partant des problèmes publics et de ceux qui les vivent. Par exemple, pour l'aménagement de l'Esplanade, les élus avec des associations d'habitants se sont retrouvés au sein d'un comité qui propose et coordonne toutes les actions permettant de mettre sur pied le projet urbain du futur quartier avec ses habitants à partir des problèmes tels qu'ils se posent.

Fondamentalement, il s'agit pour nous de partager des capacités de décision et d'action avec tous les Grenoblois de plus de 16 ans. Cet engagement impose de considérer que ce qui fonde notre vivre ensemble c'est d'abord l'expérience, l'usage et la volonté de s'engager.

LES CONSEILS CITOYENS INDÉPENDANTS, ARTISANS DE LA DÉMOCRATIE

C'était l'engagement numéro 2 de la campagne municipale : « Remplacer les conseils consultatifs de secteur par des Conseils citoyens indépendants ». Cette démarche inédite de co-construction visant à refonder les instances de participation citoyenne est aujourd'hui bien en marche. A l'issue des premières assises citoyennes à la MC2, une commission mixte, notamment composée de citoyens, d'élus de la majorité et des oppositions, a travaillé au consensus afin de définir ensemble les contours des futurs Conseil Citoyen Indépendants. Ces conseils organiseront la co-construction de propositions. Ils auront un rôle d'alerte citoyenne, veilleront à la bonne marche des projets et seront un relais important des préoccupations des habitants. Les CCI pourront poser une question d'actualité en Conseil municipal et co-construire des pro-

jets donnant lieu à délibération ou à un débat public.

Un nouvel élan

Sept conseils citoyens sont mis en place, ils couvrent l'ensemble du territoire de la ville. Pour les territoires prioritaires de la politique de la ville définis par l'Etat, des commissions thématiques appelées « Tables de quartier » sont prévues afin de regrouper les acteurs de ces territoires qu'ils soient habitants, représentants du monde associatif, économique ou socio-culturel. Elles permettront aux habitants de ces quartiers de pouvoir agir sur les politiques publiques mises en place dans le cadre de la Politique de la Ville ainsi que sur les financements attribués.

Favoriser les partenariats

Parce que la démocratie est l'affaire de tous, les CCI devront permettre à ceux qui ne prennent jamais la parole de s'exprimer. Pour cela, ils seront, pour moitié, composés de résidents tirés au sort. Chacun d'entre vous pourra être amené à y participer ! Les CCI seront autonomes dans leur fonctionnement. Le succès de cette démarche dépend de tous les Grenoblois quel que soit leur nationalité. Nous en sommes convaincus, de l'expertise citoyenne naîtra la ville pour tous. Union de quartiers, associations, collectifs d'habitants, conseil citoyens, toutes ces structures font et feront de notre ville un exemple de participation citoyenne ! C'est par des partenariats renforcés, par une confiance retrouvée entre tous les acteurs, que nous serons capables de construire la ville de demain.

BUDGET PARTICIPATIF : 800 000€ POUR RÉALISER LES PROJETS DES CITOYENS

Après Lisbonne, Rome ou encore Cascais (Portugal), Grenoble a lancé en mai 2015 son premier budget participatif. 800 000€ du budget 2016 seront ainsi dédiés à la réalisation de plusieurs projets d'intérêt général soumis par les citoyens. Une première à Grenoble qui démontre la volonté de la nouvelle municipalité de refonder la démocratie locale et de donner toujours plus de pouvoir d'agir aux habitants.

Une vision élargie de la citoyenneté

Comme pour les Conseils citoyens indépendants, la participation au budget participatif est ouverte à tous les Grenoblois de plus de 16 ans, quelle que soit leur nationalité. Pour Emmanuel Carroz, adjoint à l'Égalité des droits, « la Ville s'engage ainsi pour la reconnaissance d'une citoyenneté élargie, permettant à tous les rési-



Si vous aviez 50 000 € vous feriez quoi pour votre ville ?

dents de participer à l'ensemble des processus de concertation et de décision. C'était là un des axes forts de nos engagements ».

Et Pascal Clouaire, adjoint à la Démocratie locale, de compléter : « la proposition d'un projet dans le cadre du budget participatif a même été étendue à tous les usagers de la ville, même s'ils ne sont pas Grenoblois. Toutefois, ce seront les seuls Grenoblois qui décideront des projets à réaliser, car il s'agit de leur budget ».

EN BREF

LANCEMENT DES ATELIERS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Avec plus de 40 associations représentées le jeudi 30 avril 2015, les premiers ateliers de la coopération et de la solidarité internationale ont été un succès. Ce rendez-vous récurrent fera se rencontrer tous les 6 mois les élus et les acteurs du secteur afin de co-construire l'action internationale de la Ville. Connaître, échanger, dialoguer pour travailler ensemble démontre une fois de plus la volonté de la majorité de considérer les associations comme des partenaires et non comme de simples prestataires. L'évaluation en cours des jumelages et coopérations (inédite en France !) a été partagée à cette occasion.

CO-CONSTRUIRE À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

Rue de New York, places Marval, Bir Hakeim, Doderot, dalle Philippeville, rue Stalingrad, square du 8 Mai 1945, abords de l'école Nicolas Chorier... Les exemples de co-constructions se multiplient à Grenoble. Avec un même principe pour guider leur évolution : un aller-retour entre riverains, élus et services de la Ville afin de prendre en compte les remarques et les attentes des usagers.

POUR VOUS, LE BIEN-ÊTRE, C'EST QUOI ?

C'est la question qui a été posée à dix groupes d'habitants du quartier Mistral de 6 à 86 ans ! En plusieurs étapes, ont été explorés ce qui fait le bien-être et le mal-être, ainsi que les attentes de chacun par rapport aux pouvoirs publics. Des priorités ont ensuite été définies par les citoyens afin de décliner un plan d'action précis. Cette démarche baptisée SPIRAL a été développée par le Conseil de l'Europe pour développer les indicateurs de bien-être et la co-responsabilité.

L'expérience est appelée à se développer dans d'autres quartiers de la ville.

De l'expérimentation avec quelques jardinières au réaménagement complet d'une place, la co-conception des aménagements de proximité permet d'avancer vers un espace public embelli et plus convivial. C'est l'une des missions quotidiennes des six élus de secteurs : Sonia Yassia (1), Antoine Back (2), Laetitia Lemoine (3), René de Ceglié (4), Thierry Chastagner (5) et Catherine Rakose (6).

QUESTION A

PASCAL CLOUAIRE

Adjoint à la Démocratie locale



DROIT D'INTERPELLATION : OÙ EN EST-ON ?

Après la mise en route des Conseils citoyens indépendants et le lancement du budget participatif, le droit d'interpellation est le troisième grand projet du Rassemblement pour donner un nouveau souffle à la démocratie grenobloise. L'objectif est de promouvoir la démocratie directe en s'inspirant de ce que font la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et certaines villes des États-Unis. Le tout en tenant compte des contraintes juridiques propres à notre pays.

Nous travaillons actuellement à la mise en place de ce processus d'interpellation dont le schéma type

devra être robuste, lisible et accessible ! Nous travaillons ainsi sur les outils notamment numériques permettant de faciliter la récolte des signatures par les porteurs de pétitions recevables.

Notre majorité s'est engagée à redonner du pouvoir aux citoyens. Les mesures que nous avons mises en place durant la première année de mandat vont dans ce sens. Pour le droit d'interpellation, il faudra encore attendre quelques mois. Un travail de fond est indispensable pour assurer l'efficacité de ce nouvel outil démocratique dans la durée.

Concrètement, une pétition destinée à la municipalité et signée par 2 500 habitants de Grenoble, donnera lieu au minimum à un débat en séance du Conseil Municipal suivi d'un vote. Si la pétition réunit plus de 8 000 signatures, la municipalité s'engage à organiser, dans des conditions qui restent à affiner, une votation citoyenne, similaire à un référendum, à l'échelle de la commune.

UN URBANISME CO-CONSTRUIT AVEC LES GRENOBLOIS

Les Grenoblois se souviennent encore du projet urbain de l'Esplanade lancé par la précédente majorité, du déménagement annoncé de la Foire, des tours défigurant le paysage sur la Bastille, de la pétition qui avait recueilli 21 000 signatures (dont 10 000 de Grenoblois) sans pour autant remettre en cause la décision des élus de l'époque...

Instaurer un dialogue sain et serein

Autre temps, autres mœurs ! Le résultat des dernières municipales a depuis permis la remise à plat du projet. Et surtout d'associer les habitants à l'élaboration des nouveaux projets d'urbanisme lancés par la Ville. Ainsi, depuis la rentrée 2014, les temps d'échange se sont enchaînés pour commencer à co-construire avec les Grenoblois l'avenir des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Esplanade et de Flaubert. Sur l'Esplanade, le processus va encore plus loin puisque les habitants définiront également avec les élus les conditions de la co-construction pour l'automne



2015. « Définir avec les Grenoblois la méthode et les modalités de la co-construction est un gage supplémentaire et indispensable pour instaurer un dialogue sain et serein dans lequel aucune décision ne sera imposée par le haut » explique Antoine Back, élu du secteur 2. Dans la ZAC Flaubert, des ateliers de co-construction ont ainsi permis l'élaboration, par les participants, d'une esquisse des espaces publics du premier îlot prévu. Jardins partagés, composteurs, lieux de rencontre, prise en compte des limites

privé/public... la convivialité comme fil rouge proposé par les habitants eux-mêmes !

Faire confiance à l'expertise citoyenne

En associant les acteurs locaux, les résidents, les services de la Ville et les élus, la co-construction permet de mieux prendre en compte l'expertise de chacun. « N'oublions pas que les Grenoblois et les Grenoblois "sont" la ville. Cette ville ne doit pas se construire sans eux » rappelle Vincent Fristot, adjoint à l'Urbanisme. L'affluence aux réunions publiques, comités de travail et autres ateliers de co-production démontre bien une chose : ce changement de méthode était attendu par les Grenoblois qui sont aujourd'hui nombreux à s'investir pour la ville et leur cadre de vie.



UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE POUR L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN MUNICIPAL DE SANTÉ

La santé n'est pas une compétence obligatoire des communes, mais à Grenoble, ville historiquement impliquée sur ce sujet, elle a son adjointe, Mondane Jactat, démontrant la volonté du Rassemblement de faire prendre en compte la santé dans un grand nombre de politiques publiques. C'est dans ce cadre qu'est actuellement élaboré le nouveau Plan municipal de santé 2016-2020. Parmi ses principaux axes prioritaires : la santé environnementale (qualité de l'air, bruit, ondes, alimentation, habitat) et la santé précarité pour protéger les personnes les plus fragilisées.

Une démarche innovante impliquant les usagers

Lancée en mars 2015, l'élaboration du nouveau Plan municipal de santé (PMS) se veut innovante. « Nous avons fait le pari d'une méthode collective et partenariale » explique Mondane Jactat. « Nous y associons la Direction de la santé publique et environnementale, les agents d'autres services de la Ville et du CCAS, des élus, des partenaires institutionnels, associatifs et des usagers. Tous participent aujourd'hui à l'élaboration du PMS. L'objectif est que la dyna-

mique lancée se poursuive tout au long du mandat à travers un suivi transversal et collectif du Plan ».

La première Conférence municipale de santé du 20 mars 2015 a initié le processus de co-construction du Plan municipal de santé. La seconde présentera, à l'automne 2015, le projet de PMS avant son adoption en décembre par le Conseil municipal.

FACE AUX CRISES : UN BOUCLIER SOCIAL MUNICIPAL

Face aux crises, la mairie est souvent le dernier lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes les plus vulnérables. Le projet mis en œuvre par la majorité a été construit afin de trouver des réponses aux problèmes du quotidien. Logement, accès aux droits, à la santé, alimentation saine, tarifications solidaires et progressives... Les solutions sont multiples et croisées. Toutes visent à un même objectif, faire reculer la précarité et permettre à chacun de vivre dignement.

UN BOUCLIER SOCIAL MUNICIPAL POUR VIVRE DIGNEMENT

INTERVIEW

Alain Denoyelle
Adjoint à l'Action sociale
Vice-président du CCAS



Comment se met en place le bouclier social ?

Tout d'abord, j'aimerais préciser ce que nous entendons par bouclier social. Pour nous, c'est d'abord donner la capacité à chaque habitant de faire valoir un certain nombre de droits qui sont essentiels. Le droit à des moyens convenables d'existence, le droit à un hébergement digne, le droit à la santé, le droit de vieillir de manière autonome et enfin le droit pour les plus jeunes à la socialisation et à l'éveil. Plus concrètement, le droit à des moyens convenables d'existence, c'est être attentif aux besoins de chacun. L'eau et l'éner-

gie, par la mise en place d'une tarification progressive et par le maintien inconditionnel de la fourniture aux particuliers. Les nouveaux tarifs de la cantine scolaire, qui protège les familles ayant les revenus les plus bas. C'est un vaste chantier que nous menons. Nous pouvons compter sur les nombreuses compétences des agents de la ville et du CCAS. Grenoble est une ville qui a toujours été ambitieuse en matière d'action sociale. Avec la crise que nous connaissons aujourd'hui, nous devons être d'autant plus vigilants et volontaristes.

Beaucoup de ces politiques ne relèvent-elles pas des compétences de l'état ou du département ?

C'est exact, par exemple, la plupart des minima sociaux, comme le RSA ou encore les allocations logement, sont délivrés par d'autres institutions. Mais nous constatons au quotidien que beaucoup de personnes, souvent les plus précaires, ne sont pas informées de leurs droits. Notre premier rôle est déjà de s'assurer que l'ensemble des habitants puisse les faire valoir.

En matière de santé, nous avançons sur deux objectifs prioritaires que nous nous sommes fixés avec Mondane Jactat dans le travail d'élaboration du nouveau Plan Municipal de Santé : la santé environnementale et l'accès aux soins pour tous. J'ajoute-

rai que notre politique sociale ne se limite pas à l'action du CCAS. Assurer une alimentation saine, bio et locale pour les écoliers, la prévention des risques liés aux pollutions ou aux ondes participent à ce bouclier social et écologique.

EN BREF

GRENOBLE VILLE AMIE DES AINÉS

Kheira Capdepon, adjointe aux Personnes âgées et à l'Intergénérationnel, travaille actuellement à la mise en place du programme de l'Organisation Mondiale de la Santé "Ville Amie des Aînés". Celui-ci permettra à Grenoble de développer des approches intergénérationnelles et de rejoindre un réseau de villes dans le monde qui a pour objectif de répondre durablement aux besoins spécifiques des personnes âgées. Les réalisations permettant d'améliorer notamment l'accessibilité de la ville aux personnes âgées bénéficieront ainsi à tous les Grenoblois.

LA MONTAGNE POUR TOUS !

Le programme « jeunes en montagne » permet à des jeunes grenoblois de découvrir, lors de sorties encadrées par des professionnels, le décor qui fait le charme de Grenoble, avec les valeurs propres à la montagne : effort, solidarité, respect de l'environnement... Ce programme s'esoufflait. Une redynamisation est en cours, via les MJC, pour que chaque jeune Grenoblois trouve, à côté de chez lui, une porte d'accès à la montagne.

RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT, BIEN DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Trop de personnes sont logées dans un appartement avec un loyer excessif et ne correspondant ni aux besoins, ni aux revenus des familles. Près des deux tiers de la population peuvent prétendre à un logement social. A l'échelle de la métropole, 14 000 demandes de logements sociaux sont en attente et plus de 8 000 ménages sont mal logés ou sans logement fixe. La crise du logement est réelle dans les grandes villes françaises et Grenoble n'y échappe pas.

Produire des logements sociaux pour répondre à la crise

La réhabilitation et la production de logements sociaux est l'une des réponses à cette crise et c'est une priorité de la majorité sous l'impulsion de Christine Garnier, vice-présidente au Logement à la Métro. La Métropole augmente son budget, malgré les difficultés budgétaires, pour porter l'effort de la collectivité à 17,7 millions d'euros. La ville de Grenoble va produire 371 logements en 2015, dans tous les quartiers de la ville, soit au-dessus du minimum prévu par la loi Duflot (pour Grenoble 255 par an). Cette politique permet, par ailleurs, de répondre partiellement à la crise du secteur du BTP qui subit de plein fouet la politique recessionniste. Enfin, la création d'emplois par la massification de la réhabili-

tation thermique est un axe fort poursuivi par les élus du Rassemblement.

Renouvellement urbain à Mistral et à Villeneuve

Le quartier Mistral est, depuis plusieurs années, au cœur d'un projet de renouvellement urbain. Tout d'abord se pose la question du réinvestissement du cœur du quartier. Si l'ouverture et le désenclavement de cette partie de la ville reste une priorité, un travail de fond est engagé avec les habitants sur l'usage d'un espace public apaisé. L'ouverture du quartier Mistral sera améliorée avec la démolition de la barre Anatole France, véritable muraille participant au phénomène d'enclavement.

A Villeneuve, le premier volet du projet de renouvellement urbain (ANRU 1) est bientôt achevé. Il a été possible, dès la prise de fonction de la majorité, de faire évoluer le projet initial, notamment concernant le déplacement du marché de l'Arlequin. Aujourd'hui, il n'est plus question de déménager ce morceau d'histoire du quartier. La mise en place du deuxième volet du projet (ANRU 2) est en cours. Conformément aux engagements pris, une large concertation sera ouverte et une grande partie du projet sera co-construite avec les habitants.

FOCUS SUR

LE BIO ET/OU LOCAL POUR TOUS !

Macédoine de légumes, steak-frites, tomme blanche et clémentines. Le 5 janvier 2015, les petits Grenoblois ont eu droit à leur premier repas 100% bio à la cantine. Depuis, si la restauration municipale leur garantit au moins 50% de bio et/ou local toute l'année dans l'assiette, les 100% sont visés pour la fin du mandat.

Ce souhait de la nouvelle municipalité de proposer à nos bambins des repas plus sains se double d'une véritable volonté sociale : elle permet de démocratiser l'accès aux produits bio et locaux. Elle permet également la relocalisation d'une agriculture paysanne de qualité dans notre région.



PROJET « TOTEM » : LE LOGEMENT MAIS PAS SEULEMENT

Totem est un projet créé en 2012, porté par 4 associations locales expérimentées dans l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité. L'objectif est de développer de nouvelles modalités d'accompagnement, permettant de répondre aux besoins de personnes ne pouvant pas bénéficier des dispositifs classiques, notamment d'hébergement d'urgence. L'accès au logement ne devient plus l'objectif unique d'un parcours de réinsertion mais bien l'outil majeur permettant de travailler sur les autres aspects de la réinsertion (santé, vie sociale, emploi, etc.). La Ville de Grenoble amplifiera son soutien à ce projet innovant dès 2015.

EDUCATION, SPORT, VIE ASSOCIATIVE : UNE VILLE ÉMANCIPATRICE !

Les élus de la majorité travaillent pour bâtir une ville émancipatrice, où chacun et chacune puisse trouver sa place et se réaliser. L'action municipale crée des passerelles entre les structures culturelles, sportives, socio-éducatives et les établissements scolaires. Grenoble est pleine de talents, dans tous les domaines, qui ne cherchent qu'à émerger. L'objectif est de permettre à tous de travailler ensemble pour libérer les énergies !

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS GRENOBLOIS DANS DES ÉCOLES DE QUALITÉ

INTERVIEW

Fabien Malbet
Adjoint aux Ecoles



Comment répondez-vous à l'augmentation des effectifs ?

Le nombre d'élèves scolarisés à Grenoble, près de 13 000 cette année, continue à croître fortement. Après l'ouverture de 11 classes en

2014, nous nous attendons à en ouvrir une dizaine en 2015. Il en faudra entre 40 et 50 supplémentaires d'ici 2020. Les choix du passé nous mettent en grande difficulté, car il n'y a pas eu d'anticipation et 4 et 6 ans sont nécessaires pour construire une nouvelle école. Nous devons donc répondre à un double objectif : préparer 2020 et les solutions d'accueil pérennes, tout en assurant pendant la période de transition un accueil optimal des écoliers.

Où en êtes-vous des projets de nouvelles classes et nouvelles écoles ?

Après une présentation des besoins en juillet 2014 aux parents, aux enseignants et aux unions d'habitants,

l'année scolaire a été intense en concertations. Plus d'une vingtaine de réunions ont eu lieu sur six sites identifiés (Jean Macé, Berriat/Saint-Bruno, Caserne de Bonne, Flaubert, Jouhaux-Racine et centre-ville). Différents scénarios ont été proposés et discutés. En parallèle, les rentrées 2015 et 2016 ont été préparées. Nous allons pouvoir synthétiser les résultats de ces concertations en un « plan école » qui sera partagé d'ici l'été 2015 avec plusieurs propositions concrètes.

Quelles évolutions pour le périscolaire ?

En septembre 2015, nous avons mis la priorité sur l'amélioration de

l'accueil des enfants dans le cadre périscolaire en titularisant les postes des animateurs référents en école élémentaire. Cela a été très apprécié par les familles et le personnel des écoles. Notre objectif est de continuer à faire évoluer le dispositif, notamment dans le cadre du prochain contrat triennal du Projet Éducatif de Territoire avec les institutions (2016-2019). L'évaluation s'est achevée en février 2015 ; la concertation durera jusqu'à fin 2015 avec les Rencontres de l'Éducation, à la MC2 en juin, comme temps fort. La mise en œuvre des évolutions décidées débutera début 2016 pour la rentrée suivante.

GRENOBLE SOUTIENT LES ASSOCIATIONS

Équité et transparence sont les axes majeurs de la politique de la nouvelle majorité en direction des associations. Face au désengagement de l'État et d'autres collectivités, la Ville de Grenoble est bien souvent en première ligne pour soutenir les actions portées par les acteurs associatifs. Depuis leur prise de fonction, les élus du Rassemblement sont mobilisés et à l'écoute des besoins des porteurs de projets. Avec les associations, ils travaillent à diversifier les modes de soutien, financiers bien sûr, mais aussi par une aide à la formation et à la mise en relation avec d'autres structures. La mise en place de critères partagés par tous dans la demande de soutien est un travail au long cours et nécessaire pour éviter tout clientélisme, déjà engagé dans de nombreux domaines comme la culture, le socio-culturel, le sport...

EN BREF

Solidarité avec le Théâtre Premol

Suite à l'incendie du Théâtre Premol, le monde culturel grenoblois, notamment sous l'impulsion de Corinne Bernard, a pu démontrer sa solidarité, en permettant que la saison puisse aller à son terme grâce à une programmation « Hors les murs ». La municipalité continuera à accompagner les équipes et a pris l'engagement de reconstruire un équipement culturel structurant dans le quartier du Village Olympique.

Sport pour tous !

Les clubs sportifs accompagnés par la ville sont aussi partie prenante d'un travail collectif regroupant avec eux, la ville et les autres institutions partenaires (notamment la métropole). Un rééquilibrage a d'ores et déjà été engagé avec pour objectif de mieux répartir les moyens disponibles, en particulier vers les clubs amateurs. Ce travail de concertation se poursuivra tout au long du second semestre 2015 et permettra de se doter pour la première fois de critères transparents et équitables.

1925-2015, la Tour Perret fête ses 90 ans

Fin 2015, sous l'impulsion de Martine Jullian, la ville de Grenoble commémorera le 90e anniversaire de l'exposition internationale de la Houille Blanche autour de la Tour Perret, dernier témoin de ce moment historique. A cette occasion, la municipalité lancera la mobilisation citoyenne qui permettra la rénovation attendue de la tour.

CULTURES ET SOCIO-CULTUREL AU COEUR DE LA VILLE

La baisse des dotations de l'État aux collectivités contraint aujourd'hui toutes les communes. La majorité a fait le choix de préserver au maximum les budgets culturels, sportifs et en direction des associations socio-culturelles, davantage que la plupart des autres grandes villes, en revisitant toutes les subventions. Ainsi celle des Musiciens du Louvre-Grenoble (qui avaient des réserves dépassant une année de subvention municipale) n'a pas été reconduite, la mise à disposition de locaux pour plus de 100 000 € étant maintenue.

Transparence et équité pour les associations socioculturelles

L'ensemble des associations socio-culturelles et d'éducation populaire ont été reçues et de nombreuses thématiques de fond ont été abordées. A la suite de cette large concertation, il a été décidé de revoir la structure des subventions. Désormais les activités proposées et leur qualité éducative seront les critères déterminants, en garantissant transparence et équité.

Un travail partenarial avec les structures culturelles

Parce que la culture est un extraordinaire moyen d'émancipation, parce que les artistes et acteurs culturels grenoblois sont porteurs de propositions foisonnantes, la majorité, sous la coordination de Corinne Bernard, se donne pour objectif d'ouvrir l'accès aux pratiques culturelles et artistiques à tous. Elle veut reconnaître toute la diversité des formes d'art et de cultures, y compris les expressions peu reconnues par l'ancienne équipe municipale. Le temps où le rayonnement national primait sur le soutien aux acteurs locaux est révo-

lu. Désormais ce « rayonnement » est une conséquence positive qui découle du soutien à l'émergence locale !

Aussi, désormais, les demandes de subventions reçues sont étudiées en comité d'avis réunissant des élus de la majorité et des oppositions, les services de la Ville et ses partenaires, des personnalités qualifiées et des habitants, toujours dans un objectif de transparence et d'équité.

Ouvrons grands nos équipements culturels, changeons nos pratiques !

Cette année, les équipements culturels s'ouvrent aux Grenoblois. Le théâtre municipal, difficile d'accès pour les compagnies locales ces dernières années, sera davantage un lieu ouvert aux structures grenobloises, professionnelles ou amateurs, avec des résidences, des répétitions publiques, des ateliers artistiques, correspondant mieux à un service public, tout en continuant de proposer une programmation populaire.

Si l'ouverture des équipements culturels municipaux au plus grand nombre est une priorité - le succès de la dernière édition du printemps du livre au Musée en témoigne - l'autre axe majeur poursuivi par la majorité est d'investir l'espace public. L'année 2015 sera ainsi l'année de la première édition du Grenoble Street Art Festival. Cet évènement, unique dans notre région, réunissant des artistes locaux, nationaux et internationaux participera à l'embellissement de notre ville tout en répondant à l'objectif que chaque Grenoblois croise chaque jour une œuvre dans la rue.



FINANCES : GÉRER AVEC SÉRIEUR UNE RESSOURCE RARE

Diriger une ville, cela passe par le vote d'un budget équilibré chaque année. L'exercice est particulièrement ardu dans un contexte de baisse des recettes de l'Etat et dans un contexte de crise économique qui nécessite de renforcer les actions de solidarité. Le seul chemin possible c'est le sérieux, la sobriété et la transparence dans la gestion de l'argent public !

L'ARGENT PUBLIC EST UN BIEN COMMUN ET PRÉCIEUX !

L'argent public c'est le bien que les citoyens « socialisent », c'est-à-dire mettent au pot commun, pour construire « leurs » politiques publiques. Les dérives (projets « bling bling » et dépenses de communication démesurées) constatées à Grenoble comme dans beaucoup de villes constituent des gaspillages inadmissibles. Beaucoup de scandales, qui sont passés sous silence en France, feraient tomber ailleurs nombre de majorités, notamment dans les pays nordiques. L'argent public doit être utilisé avec sobriété, sérieux et transparence. Ainsi, les élus du Rassemblement Citoyen de la Gauche et des Ecologistes ont pris plusieurs mesures vigoureuses dès leur arrivée aux responsabilités.

Des mesures d'urgences

Ils ont annulé la hausse irresponsable de 25 % des indemnités des élus, votée par l'équipe socialiste en 2008 : 1,75M€ seront ainsi économisés sur 6 ans. Ils ont réduit de 21 à 6 le nombre de voitures

mises à la disposition des élus : 45 000 € économisés dès 2014. Le budget du service communication a été divisé par 2 entre 2013 et 2014 : 1 M€ économisés. La ligne « frais de réception » a baissé de 39 % sur la même période.

Une Mission d'Information et d'Evaluation (associant des élus de l'opposition) a été créée, suite à la suspicion de double remboursement de frais de déplacement par un élu de l'ancienne équipe. Les préconisations de cette mission, pour éviter toute nouvelle dérive, seront rendues publiques.

Un travail de longue haleine

Sous la houlette d'Hakim Sabri (Adjoint aux Finances) c'est l'ensemble du budget municipal (330M€) qui est passé à la moulINETTE et restructuré afin de répondre au mieux aux attentes des habitants, en préservant notamment l'investissement (65M€ en 2015) malgré une baisse de plus de 5M€ des dotations de l'Etat. Pour améliorer la transparence et la possi-

bilité de contrôle par les citoyens eux-mêmes, des formations permettant d'analyser un budget municipal ont été organisées dès l'été 2014, remportant un franc succès. Inédites en France, elles seront poursuivies en 2015.

Un travail transversal a été engagé par Maud Tavel (Administration générale), Anne-Sophie Olmos (Contrôle de gestion externe) et Jacques Wiart (Commission d'Appel d'Offre) pour améliorer la commande publique : optimisation des dépenses (meilleure planification et suivi des achats et des travaux : près de 100M€ par an !), critères sociaux et environnementaux renforcés, meilleure mutualisation entre services, etc.

Un travail similaire est également démarré pour l'optimisation du patrimoine de la Mairie, qui compte 745 bâtiments communaux pour environ 900 000 m² répartis dans toute la ville ! Mutualiser, vendre certains d'entre eux (inutiles ou en mauvais état) pour rénover les

EN BREF

Impôts locaux : +0%

15% à Toulouse, +10% à Lille, +5% à Lyon, Marseille, Bordeaux... Plusieurs grandes villes de France ont répondu à la baisse des dotations de l'Etat par une augmentation de leurs impôts locaux, faisant ainsi porter à leurs habitants les choix austéritaires du Gouvernement. Le Rassemblement s'était engagé à ne pas augmenter la pression fiscale sur les Grenoblois. Parole tenue !

autres, voilà un travail titanesque qui a été pris à bras le corps.

L'opportunité du passage en métropole

Enfin, le passage en métropole est l'occasion d'améliorer l'efficacité globale de l'action publique. Des services ont été mutualisés, voir complètement transférés et regroupés à l'échelle de l'agglomération, comme l'économie ou la voirie.

BUDGET 2015

Les chiffres clés

263M€

Le budget de fonctionnement

65,72M€

Le budget d'investissement

137,9M€

La masse salariale (stabilisée)

25,4M€

La subvention CCAS (préservée)

27,09M€

Les subventions aux associations

61,73M€

Les charges courantes (en réduction)

6M€

La baisse des dotations de l'Etat

CHOIX AUSTÉRITAIRES DU GOUVERNEMENT : une autre politique est possible

La décision du Gouvernement a été brutale : -2M€ en 2014, -7M€ en 2015, -12M€ en 2016, -17M€ en 2017 ! Voilà l'ampleur de la baisse annoncée des dotations de l'Etat pour Grenoble et ses habitants. Soit un total cumulé de 40M€ sur 4 ans.

« Le Gouvernement fait porter aux communes ses choix austéritaires »

Au total, les coupes budgétaires pour l'ensemble des collectivités territoriales représentent 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. Pour Hakim Sabri, adjoint aux Finances, « le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, a décidé de faire payer aux usagers des services municipaux les conséquences d'une politique économique mortifère et inefficace ! ». Plus de 10 000 communes ont aujourd'hui apporté leur soutien à l'action engagée par l'Association des Maires de France contre cette orientation récessionniste. Grenoble en fait partie. Une pétition lancée en décembre est en ligne sur le site de la Ville pour recueillir les voix des citoyens souhaitant s'opposer à cette décision : signez-la !

VILLE CITOYENNE, **GRENOBLE** S'ENGAGE

(CONTRE) L'AUSTÉRITÉ IMPOSÉE



(POUR) LE MAINTIEN DES DOTATIONS DE L'ÉTAT, DES SERVICES DE PROXIMITÉ, DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

SIGNEZ L'APPEL SUR GRENOBLE.FR

Un risque fort pesant lourdement sur l'investissement

En diminuant drastiquement le budget des communes, l'Etat s'attaque de fait au soutien aux associations sociales, culturelles et sportives ; à la construction et à la rénovation de logements de qualité ; à la prévention et à la tranquillité publique ; à l'accompagnement des aînés ; à la transition énergétique... En outre, à tra-

vers toutes leurs prérogatives, les collectivités assurent à elles seules 70% de l'investissement public, donc le carnet de commande des entreprises. Ce sont ainsi plusieurs pans de l'économie locale et nationale qui sont mis en danger dans une logique récessionniste qui accélère la hausse du chômage comme cela a été le cas en Grèce ou en Espagne.

Que faire ?

La majorité va continuer de se battre avec des milliers d'autres communes pour forcer l'Etat à stopper cette mauvaise orientation. Comment, dans ce contexte, boucler un budget solide et ambitieux ? Le choix a été fait de ne pas faire porter aux Grenoblois ces choix austéritaires par une augmentation des impôts et de sanctuariser l'action sociale en ne diminuant pas la subvention de la Ville au CCAS. L'enveloppe de subvention aux associations a, pour sa part, été légèrement diminuée (de 5%). La réduction forte des frais de gestion de la Mairie (dont les frais de protocole et de communication) a permis de préserver notre capacité d'investissement. Les dépenses de personnel, en forte hausse depuis plusieurs années, ont été stabilisées. L'organisation d'une conférence sociale a permis de lancer plusieurs chantiers pour l'amélioration des contrats de travail, la réduction des contrats précaires, des horaires atypiques... La modernisation du service public doit être portée par les agents eux-mêmes.

DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES HABITANTS

GEG, Compagnie de Chauffage, Stade des Alpes, Palais des Sports... ces entreprises et équipements connus sur l'ensemble de l'agglomération doivent retrouver leur vocation initiale : être mis au service des habitants qui les financent. C'était l'un de nos engagements de campagne ; c'est aujourd'hui l'un de nos axes de travail prioritaires à la Ville comme à la Métropole.

PÔLE PUBLIC DE L'ÉNERGIE : POINT D'ÉTAPE

INTERVIEW

Alan Confesson
Conseiller municipal
Conseiller métropolitain



En quoi consiste la création d'un « Pôle public local de l'énergie » au niveau de la Métropole ?

Depuis le 1er janvier 2015, les compétences « Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz » et « Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains » ont

été transférées à la Métropole. A terme, cela signifie que des sociétés comme GEG et la Compagnie de Chauffage passeront sous la direction de la Métropole. Nous nous sommes donc battus pour que la nouvelle majorité métropolitaine se saisisse de cette nouvelle donne pour s'engager à mettre en place un service public local de l'énergie et de l'efficacité énergétique. Cet engagement est d'ailleurs inscrit dans le contrat de mandature liant les quatre groupes de la majorité métropolitaine.

Quelle forme doit prendre ce nouveau service public local de l'énergie ?

Cette question complexe est à l'étude. Le 7 novembre 2014, le Conseil métropolitain a voté le lan-

cement d'une étude au sujet de la transition énergétique, composée de deux volets : schéma directeur de l'énergie et étude de préfiguration pour la mise en place d'un service public local de l'énergie. Il s'agit d'un sujet qui implique une multitude d'acteurs, dont les élus et les services techniques de la ville et de la Métropole, mais aussi les usagers et les représentants des salariés de GEG et de la CCIAG. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais notre groupe réaffirme l'objectif : aller vers un mode de gestion 100% public, pour que la collectivité puisse avoir les moyens d'organiser et de planifier la transition énergétique.

Concrètement, qu'est-ce que cela pourrait apporter aux habitants ?

L'idée est d'agir dans le sens d'un double objectif social et écologique. Sans actionnaires privés, il n'y a plus de dividendes à distribuer. On peut alors espérer voir baisser la facture des usagers et augmenter la part des investissements pour une modernisation ambitieuse des outils, comme cela s'était produit lors du retour en gestion publique de l'eau potable. Par ailleurs, cet outil devra permettre de lancer le tiers-financement en matière de réhabilitation des logements, tout particulièrement en direction des ménages. Nous poussons également à la création de comités d'usagers pour une gestion transparente et démocratique de ce futur pôle public de l'énergie.

FOCUS SUR

UN PLAN LUMIÈRE AMBITIEUX POUR GRENOBLE

Un vaste « plan Lumière » sera réalisé à Grenoble. Il permettra de renouveler la majeure partie du parc d'éclairage public de Grenoble, très vétuste, afin d'atteindre une réduction de 80% de la pollution lumineuse, de diviser par deux la facture d'électricité et d'améliorer la tranquillité publique. Initié par la précédente majorité, la mise en concurrence du marché de l'éclairage public de la ville de Grenoble a abouti à l'attribution de ce marché au groupement Citeos, au détriment d'un groupement concurrent GEG/Philips, suscitant une vive émotion chez les salariés de GEG. Un dialogue a alors été ouvert, au cours duquel l'idée d'un

passage en régie publique avec reprise des salariés de GEG jusqu'ici affectés à l'éclairage public, a été envisagée. Finalement, les salariés de GEG ont préféré rester à GEG sur d'autres postes. Il a alors été décidé de prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offre attribuant le marché à Citeos, tout en créant dans le même temps une régie de l'éclairage public, qui permettra de piloter le Plan Lumière et de monter en puissance durant toute la durée de celui-ci, afin de pouvoir reprendre intégralement la gestion de l'éclairage public dans huit ans, lorsque le marché sera arrivé à expiration.

ALPEXPO SUR UN NOUVEAU DÉPART

Construit lors des JO de 1968, Alpeexpo est LE parc d'exposition de l'agglomération grenobloise, mais aussi un équipement public qui a reposé trop longtemps sur un modèle économique et de gestion inadapté au marché. Conséquence : une accumulation de dettes depuis plusieurs années (7 M€) pesant lourdement sur les finances de la Ville qui porte seule cet équipement.

Objectif : coller à la réalité

Le devenir d'Alpeexpo passe donc par l'élaboration d'un nouveau modèle. C'est là tout l'enjeu du Plan d'avenir élaboré conjointement par la Ville et la Métropole. « Ce plan repose sur deux axes stratégiques » explique Claus Habfast, vice-président aux Équipements communautaires à la Métropole. « D'une part, miser sur la Foire et encore plus de spectacles accueillis au Summit et, d'autre part, attirer avec les acteurs locaux les grands congrès internationaux scientifiques et les salons professionnels. Une stratégie pour qu'Alpeexpo puisse enfin retrouver un modèle éco-

nomique viable et déployer tout son potentiel au service des acteurs économiques et des Grenoblois ».

Rembourser dès 2016 la dette aux Grenoblois

Pour assurer la mise en place de ce nouveau modèle, la Société d'Economie Mixte gérant actuellement Alpeexpo (détenue par la Ville, la Métropole et des actionnaires privés) va être transformée en Société Publique Locale dont la Ville et la Métropole seront les seuls actionnaires. La Ville envisage de confier ensuite l'exploitation d'Alpeexpo à un délégataire privé spécialisé dans la gestion de sites événementiels, dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Ce dernier prendrait alors en charge tous les investissements et le risque d'exploitation, selon un cahier des charges précis notamment en matière d'investissements à réaliser. Les résultats de la Foire et des autres salons permettraient en parallèle de rembourser sur la durée de cette délégation la dette d'Alpeexpo à la Ville de Grenoble, soit 2,8 M€.

EN BREF

LE PALAIS DES SPORTS RENDU AUX GRENOBLOIS

En ne renouvelant pas la convention d'occupation avec l'association qui gère depuis 2007 le Palais des Sports (avec une subvention d'1M€), la Ville de Grenoble a décidé de reprendre la main sur cet équipement historique large-

ment sous-utilisé et de pérenniser sa vocation première : accueillir, à Grenoble, des spectacles ainsi que de grands événements sportifs. Entre 500 000 et 800 000€ devraient ainsi être économisés.

2 ÉQUIPES POUR 1 STADE

Depuis la saison 2014-2015, le FCG (rugby) et le GF38 (football) se partagent le Stade des Alpes. Une situation innovante qui permet aux contribuables de l'agglomération d'économiser près de 500 000€ par an. Cette cohabitation qui, n'a pas empêché les deux clubs de réaliser de beaux exploits sportifs, a vocation à perdurer pour les saisons suivantes.

QUESTION À

Anne-Sophie Olmos

Conseillère déléguée au Contrôle de gestion externe



QU'EST-CE QUE LE "GROUPE VILLE" ? COMMENT LE GÉRER AU MIEUX ?

Ce que l'on nomme le « Groupe Ville », ce sont les satellites de la Ville, ces structures dans lesquelles la Ville est actionnaire (Alpeexpo, CCIAG, GEG, Grenoble Habitat...) mais aussi ses établissements publics (MC2, R2C, Régie du Téléphérique...). Le contrôle de gestion s'est doté d'un outil cadrant les relations entre la Ville et ses « bras armés » : la charte du Groupe Ville, que nous nous sommes engagés à refonder afin de garantir la

cohérence des objectifs politiques entre la Ville et ses satellites. Les nouveautés : insister sur la nécessité de transparence financière et l'exemplarité en matière de commande publique, préciser les politiques RH, engager les administrateurs au sein de ces structures à la sobriété dans les dépenses liées à l'exercice de leurs missions...

VILLE D'HIER, VILLE DE DEMAIN

Le XXI^e siècle place les villes et leurs agglomérations devant une équation nouvelle : faire mieux avec moins. De l'épuisement des énergies fossiles jusqu'au désengagement de l'État, la raréfaction grandissante des ressources est une tendance structurante. Après un demi-siècle passé à générer industriellement de l'abondance et à la redistribuer de façon souvent inéquitable, les villes sont à présent confrontées à un défi majeur : produire du « bien commun » dans un contexte de rareté croissante.

Grenoble et son agglomération sont particulièrement tiraillées par ces enjeux. D'un côté farouchement attachée au bien commun, pourvue d'une forte tradition citoyenne, Grenoble est aussi lourdement impactée par la raréfaction des ressources et l'accumulation des crises sociales et écologiques. Située au cœur des Alpes, région d'Europe la plus sensible au dérèglement climatique, elle compte plus de 13 000 demandeurs d'emplois et va perdre 40M€ de dotations de l'Etat entre 2014 et 2017.

Mandatée pour faire de Grenoble une ville durable, solidaire et où il

fait bon vivre, comment l'équipe municipale peut-elle avancer au milieu de ces contraintes ?

De la ville providentielle à la ville frugale, conviviale et stimulante

Convaincue de disposer d'une quantité infinie de ressources, les municipalités d'hier se vivaient comme « providentielles », en charge de l'intégralité des affaires de la cité. Priée de ne pas nuire à la bonne marche des choses, la participation des citoyens ne dépassait souvent pas leur contribution fiscale. Réduire la légitimité démocratique au verdict électoral c'est cantonner les habitants à une posture de « consommation » des politiques publiques !

Consciente de ces impasses, la ville de demain ne prétend plus être providentielle. Continuer à partager du bien commun alors que les marges d'action semblent se réduire, c'est proposer un nouveau contrat social : passer du « faire à la place » au « donner les moyens à chacun de vivre dignement, de s'émanciper et de faire ».

Alors que la ville d'hier régissait tout l'espace de la vie publique, la ville de demain libère une partie de l'espace et invite les habitants à l'investir.

158 000 contributeurs de l'histoire commune

L'action menée par le Rassemblement depuis un an à Grenoble et dans l'agglomération poursuit ce cap et encourage l'investissement de tous : de l'embellissement des espaces publics au soutien de ceux qui portent la vitalité de proximité (commerces de ville, activités associatives, culturelles...), en passant par la construction des outils du bouclier social municipal et le renforcement des services publics locaux.

Jusqu'ici parasités par la publicité et vécus trop souvent comme des seuls lieux de transit froids et minéraux (comme si les rues n'étaient que des tubes, et les êtres humains que des flux), les espaces publics se libèrent et deviennent davantage des lieux de vie verdoyants, de rencontre et de partage. Depuis mai 2015, la mairie réserve 800 000€ pour la réalisation

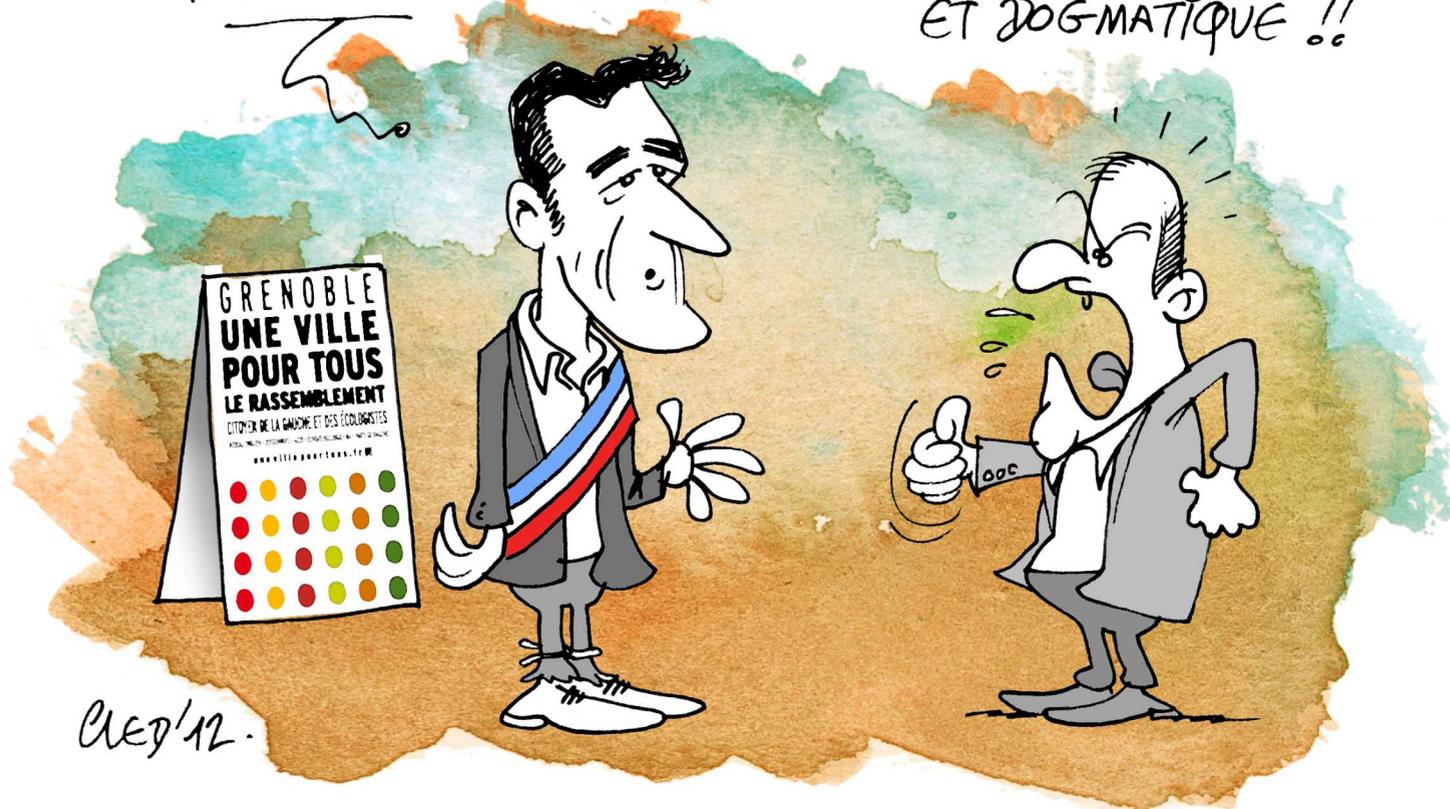
de projets portés par les habitants. Prochainement, 2 500 signatures suffiront pour demander au Conseil municipal de travailler un sujet structurant ou controversé ; 8 000 signatures permettront l'organisation d'une votation citoyenne. La première campagne participative de propreté a eu lieu récemment, d'autres initiatives sont en préparation.

Que cela porte sur la vie de quartier, l'urbanisme, les finances, les cultures, la santé, les écoles... les habitants sont régulièrement invités et informés à l'avance du statut des réunions : information, consultation ou co-construction. Progressivement l'investissement citoyen remplace la consommation du bien public. Les rôles s'équilibrent.

Dans le contexte de rareté croissante, l'ensemble de ces politiques dessinent le Grenoble de demain : une ville effervescente et apaisée où chacun, femme, enfant, aîné, entrepreneur, chômeur, étudiant, trouve sa place et contribue à faire avancer l'histoire commune.

ON VA FAIRE AU MIEUX
POUR AMELIORER LES CHOSSES...

C'EST IDÉOLOGIQUE !
ET DOGMATIQUE !!



Cléd'12.

Pour rester informé de l'action de vos éluEs pour Grenoble



Sur Twitter :
@GrenobleRCGE



Sur notre site web :
unevillepourtous.fr

LES ÉLUS DU RASSEMBLEMENT CITOYEN, DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES

AVEC LE SOUTIEN DE : ADES - ENSEMBLE - EUROPE ECOLOGIE LES VERTS - NOUVELLE DONNE - PARTI DE GAUCHE - RÉSEAU CITOYEN